



INFO CONCURRENTS & PILOTES N°4 / EPREUVE D'OSTRICOURT

Paris, vendredi 25 septembre 2009

Cher(s) Concurrent(s) et Pilote(s),
Cher(s) Amis,

La quatrième épreuve des GRANDS PRIX OPEN Karting FFSA se déroulera les 2, 3 et 4 octobre prochains sur la piste d'Ostricourt et nous sommes très heureux de vous compter parmi ses participants.

Cette année, avec le lancement des Grands Prix Open Karting, nous avons tenté de redonner à notre discipline l'image qu'elle mérite. Aussi, nous comptons sur votre enthousiasme et votre respect du travail accompli, pour participer et vivre à nos côtés un excellent weekend de Grands Prix.

Vous trouverez ci-joint les renseignements nécessaires au bon déroulement de cette épreuve.

Licence pilote

Pour les pilotes engagés à cette épreuve, nous vous rappelons que les GRANDS PRIX OPEN sont ouverts à tout pilote détenteur d'une licence internationale de karting « Pilote-Concurrent-Conducteur A, B ou C » en cours de validité dans la catégorie. A cet effet, la catégorie KF2 est également ouverte aux pilotes titulaires de la licence internationale de grade A.

Aucune licence ne pourra être prise ou modifiée sur place.

Licence tuteur

Pour les pilotes mineurs, ils devront se présenter au contrôle administratif accompagné du détenteur de la licence tuteur. Si le tuteur n'est pas présent lors de l'épreuve, ce dernier devra remplir une délégation de pouvoir (formulaire à demander auprès du TKC) et le pilote devra la remettre lors du contrôle administratif.

Laissez-passer mécanicien parc fermé

Nous attirons votre attention sur le fait que le mécanicien « parc fermé » doit être titulaire, au minimum d'une licence « personnel satellite » en cours de validité et ce dans tous les cas :

qu'il soit de nationalité française ou étrangère.

que le pilote soit inscrit à l'ensemble du Championnat ou à une seule épreuve.

Ouverture du paddock et contrôle administratif

Le circuit sera fermé à partir du samedi qui précède l'épreuve.

Le paddock sera ouvert à partir du jeudi 08h00. Toutefois les grosses structures utilisant des camions de plus de 19 tonnes sont invitées à se présenter à partir du mercredi 14h00, afin de permettre une installation plus aisée dans le paddock.



Le contrôle administratif sera ouvert à partir du jeudi 14h00.

Nous vous remercions de bien vouloir vous rendre au contrôle administratif (Motor-home FFSA) muni de votre transpondeur, de votre licence, de celle du mécanicien « parc fermé » et du TUTEUR, si le pilote est mineur.



Horaires

Vous trouverez en annexe les horaires pour l'épreuve.

Nous vous remercions de bien vouloir être attentifs à ces horaires. Ils sont impératifs. Nous vous demandons également de respecter les horaires d'achat des bons d'essence et des bons de pneumatiques.

Essence

Le carburant qui vous est proposé sera de marque et type suivant : ELF.

Le carburant est conditionné en tonnelets de 25 litres et pendant la manifestation le carburant sera stocké en parc fermé.

Le tonnelet sera vendu 88€ TTC. Le règlement pourra se faire en chèque, CB ou espèce.

Les bons d'essence seront à retirer auprès du représentant de la société ELF pendant les tranches horaires suivantes :

Jeudi de 10h00 à 18h00 au camion ELF

Vendredi de 8h00 à 9h30 au camion ELF

Nous vous demandons de respecter ces horaires.

Dans chacune des catégories, le premier de chaque finale se verra offrir un tonnelet de 25 litres de carburant par ELF.

Pneumatiques

Nous vous rappelons que les pneumatiques utilisés seront les suivants :

KF3 :

BRIDGESTONE de type YKC par temps sec (165€ TTC 2 avant + 2 arrière) et de type YKP par temps pluie (206€ TTC 2 avant + 2 arrière).

KF2 & KZ2 :

BRIDGESTONE de type YKB par temps sec (180€ TTC 2 avant + 2 arrière) et de type YKP par temps pluie (206€ TTC 2 avant + 2 arrière).

Le règlement pourra se faire en chèque, CB ou espèce.

Les bons de pneus seront à retirer auprès du fabricant, pendant les tranches horaires suivantes :

Jeudi de 10h00 à 18h00 / Vendredi de 8h00 à 10h00 et de 15h00 à 19h00 auprès du fabricant.

Nous rappelons aux pilotes et concurrents qu'il n'existe aucune obligation d'acheter sur place deux trains de pneus (deux trains = MAXIMUM autorisé) pour les essais du vendredi mais que ce choix est à la libre appréciation des pilotes et concurrents. Seuls les pneus des courses doivent être obligatoirement achetés auprès du fabricant aux horaires prévus. Cependant, et dans tous les cas, les pneus utilisés le vendredi devront être du seul type autorisé pour la catégorie et munis de code barre permettant un contrôle.



TECHNIQUE

Enregistrement du matériel

Le formulaire d'enregistrement du matériel, renseigné par le concurrent et signé, sera remis au délégué technique à l'entrée du briefing : tout formulaire incomplet sera refusé. Les contrôles de conformité du matériel et de l'équipement vestimentaire seront effectués tout au long de la manifestation. L'accès de la piste sera interdit à tout concurrent contrôlé non conforme.



Carrosseries latérales

Extrait du règlement technique international

Article 7.1.4 – Carrosseries latérales

Elles ne doivent à aucun moment être situées au-dessus du plan passant par le haut des pneus avant et arrière, ni à l'extérieur du plan passant par l'extérieur des roues avant et arrière (roues avant non braquées). En cas de « course par temps de pluie », les carrosseries latérales ne peuvent être situées au-delà du plan passant par le bord extérieur des roues arrière.

Elles ne peuvent se trouver en retrait de plus de 40mm du plan vertical passant par les deux bords extérieurs des roues (roues avant non braquées). Voir France Auto Karting 2009.

Silencieux d'aspiration

KF2, KF3

Silencieux d'aspiration homologué CIK-FIA : diamètre 23 mm maxi.

KZ2

Silencieux d'aspiration homologué CIK-FIA : diamètre 30 mm maxi.



Protection des roues et pare-chocs arrière

La protection de roues arrière, homologuée CIK, est obligatoire.

Le pare-chocs arrière et la barre anti-encastrement sont facultatifs.

Transmission

Un carter intégral enveloppant le pignon, la chaîne, la couronne est obligatoire dans toutes les catégories sans boîte de vitesses.

Freinage

Un patin de protection du disque est obligatoire dans toutes les catégories si le disque dépasse en dessous des longerons du châssis.

Equipement

Un tour de cou homologué est obligatoire dans toutes les catégories.

Conformément à la réglementation, les pilotes de la catégorie KF 3 âgés de moins de quinze ans, doivent avoir un casque homologué "SNELL CMS 2007" autocollant rouge, ou "SNELL CMR 2007" autocollant gris, collé à l'intérieur du casque (France auto 2009 page 37 et 38).

Matériel autorisé

Deux châssis, de la même marque (réglementation CIK)

Deux moteurs, de la même marque (réglementation CIK)

Allumage

Homologué CIK/FIA 2007 en KF2, KF3

Autorisation en KZ2, d'utiliser l'homologation PVL 281/A/95 conjointement avec



l'homologation 26/A/09.

Balance

Les poids indiqués sont des minima absolus qui doivent pouvoir être contrôlés à tout moment lors d'une compétition et lus sur l'affichage de la balance, quelle que soit sa précision de mesure, pilote et équipement (article 4.2 RIK).

Poids minimum : KF2=158Kg, KF3=145Kg, KZ 2 = 175Kg

Homologation

Les concurrents devront être en possession des fiches d'homologation de tout le matériel qu'il désire utiliser (article 20.2 RTN).

Plaques numéros

Pour les essais du vendredi, vous devrez apposer, au minimum, une plaque numéro à l'avant et une à l'arrière du châssis.

Identification

Les GRANDS PRIX OPEN sont des épreuves dans lesquelles les concurrents de différentes nationalités participent. Aussi, nous vous demandons que votre nom et le drapeau de votre nationalité soient apposés sur les carrosseries latérales. La hauteur minimum de la reproduction du drapeau et des lettres constituant le nom sera de 3 cm.

Par ailleurs, afin de faciliter la reconnaissance visuelle des catégories, nous vous fournirons des plaques de numéro de couleur différentes selon les catégories (KF3 : bleu ; KF2 : vert ; KZ2 : rouge). Ces plaques numéro ne devront en aucun cas être modifiées. Les plaques numéro seront à retirer au Motor-home FFSA.

Embrayage

Tous les pilotes devront OBLIGATOIREMENT équiper leur châssis d'un boîtier ALSPY pour le contrôle de l'embrayage. Ce boîtier sera disponible uniquement à la location et loué par la FFSA, lors du contrôle administratif, aux tarifs suivants :

- pilote engagé au championnat > 100€ TTC pour les 5 meetings.
- pilote engagé à l'épreuve > 30€ TTC

Par ailleurs le pilote devra, s'il n'en possède pas déjà un, faire l'acquisition du câble (68€ TTC) et du support (8€ TTC), qui seront en vente lors du contrôle administratif.

Chronométrage

Lors de la première épreuve, les groupes chronométrés ont été définis par tirage au sort. Pour les prochaines épreuves, les groupes chronos seront définis en fonction du classement provisoire du Championnat.

Nous vous rappelons que les pilotes engagés à la totalité du championnat doivent être propriétaires de leur transpondeur.

Dans le cas contraire, vous pouvez vous en procurer auprès de la Société VOLA 37 Avenue de St Martin 74190 PASSY Tél. 04.50.47.57.20. www.vola.fr

Pour les pilotes inscrits sur une seule épreuve et qui ne possèdent pas de transpondeur, vous aurez la possibilité de le louer sur place au prix de 20€ TTC contre une caution de 250€.

D'autre part, veillez à ce que vos transpondeurs soient chargés afin d'éviter tout problème de chronométrage. Vous êtes responsable de la charge de votre transpondeur. Attention à ne pas laisser le transpondeur à charger, la nuit dans le paddock, l'électricité pouvant être coupée. Pour contrôler la charge du transpondeur, vérifiez que la diode verte sur le transpondeur clignote bien plusieurs fois de suite.



Nous vous demandons de bien vouloir prévoir la mise en conformité du positionnement du transpondeur (voir France Auto 2009). Le transpondeur devra être opérationnel et sur le kart à partir de la première séance d'essais libres du vendredi.



Internet

Pour suivre l'actualité des GPO dans leur intégralité, retrouvez les classements, analyses, photos et résultats sur le site www.gpokarting.com

Toutes les courses, tous les essais seront à suivre EN DIRECT sur le site des GPO à partir du vendredi !

Vous trouverez les différents renseignements spécifiques de la piste sur le site : www.racingkartjpr.fr



Aire de stationnement

Une aire de stationnement pour les caravanes et les camping-cars est à votre disposition (électricité, douches et toilettes). Attention, emplacement limité en surface. Bien faire connaître vos besoins en même temps que la réservation de paddock.

Prix : 15€ par nuit et par emplacement.



Stands

Pas de stand à louer.

Paddock

Nous vous rappelons qu'il est interdit de circuler dans le paddock avec un véhicule motorisé. Ne seront autorisés que les véhicules utilisés par l'organisateur. Vous devez être muni d'un extincteur de 6kg à poudre polyvalente ABC prévu pour éteindre les feux d'hydrocarbure. Il devra être vérifié et estampillé.

Nous vous rappelons que par arrêté préfectoral il est absolument interdit de créer des points chauds, de cuisiner, d'utiliser des fours de tout type même micro-ondes, de fumer et de stationner des camping-cars dans l'enceinte du paddock.

Nous vous rappelons que la nuit le paddock est fermé et qu'aucune personne ne doit rester dans celui-ci.



Espace GPO

L'Espace GPO est VOTRE espace.

Vous y trouverez en permanence les feuilles de classements de l'ensemble des catégories, des Championnats Constructeurs, la diffusion « Live » sur plusieurs écrans de tous les essais et courses.

Le Club GPO permettra à tous, concurrents et pilotes, de se retrouver dans un cadre confortable et valorisant.

Ce lieu a été créé pour valoriser votre discipline. Si vous souhaitez, ponctuellement, permettre à des partenaires (sponsors) de vivre l'expérience VIP du motor-home (sur demande) et de sa terrasse, n'hésitez pas à nous le faire savoir, nous les accueillerons avec plaisir.

Ouverture du Club GPO : vendredi, samedi et dimanche



Présentation Kart, Mécaniciens et Pilotes

Un effort extrêmement important a été fait pour que les GPO donnent une parfaite image du karting dans les Médias. N'oubliez pas que pour la première fois, les chaînes Motors TV et SPORT + assureront un suivi permanent du Championnat avec une diffusion nationale et internationale très importante. En conséquence, nous demandons à l'ensemble des Teams de bien vouloir veiller à ce que les pilotes ET les mécaniciens apportent un soin tout particulier à leurs tenues vestimentaires qui devra être, idéalement, en rapport avec les couleurs du Kart. Les Karts devront également

être, en toute circonstance, en parfait état de propreté et de présentation. Le Promoteur se réserve le droit de refuser l'accès à la piste et aux paddocks des teams, pilotes ou mécanos qui ne respecteraient pas cette recommandation.



N'oubliez jamais que votre tenue générale et votre comportement, tant sur les pistes qu'à l'extérieur, doit être exemplaire afin que l'image du Karting et des GPO ne soit pas dévalorisée.

Tout manquement à cette règle autorisera, sans contrepartie aucune, le Promoteur à exclure immédiatement les pilotes et/ou les concurrents concernés par ce non respect des valeurs essentielles à la dynamique des Grands Prix Open.

Dans l'attente de vous accueillir avec un immense plaisir sur la piste d'Ostricourt, nous vous transmettons, Cher(s) Concurrent(s) et Pilote(s), nos meilleures salutations.

Le « Team GPO »

